

La Presse ÉCONOMIE

SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE DU MERCREDI 19 JANVIER 2022 ■ PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : NABIL GARGABOU — DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DES PUBLICATIONS : CHOKRI BEN NESSIR



FATEN AÏSSI,
DIRECTRICE
ASSOCIÉE
DE FLAT6LABS

«UN BRANDING NATIONAL
DOIT ÊTRE RETRAVAILLÉ
POUR METTRE EN AVANT
LES COMPÉTENCES»

Page 3



HICHEM
BEN FADHL,
PRÉSIDENT DE
L'ASSOCIATION
TUNISIENNE
DES FINTECHS,
À LA PRESSE

«UN TEXTE FONDATEUR
POUR LES CRYPTO-
MONNAIES EST NÉCESSAIRE
POUR SORTIR DU FLOU»

Page 3

BILLET

IMPACT POTENTIEL

Par Najoua HIZAOUI

Elles sont jeunes, intelligentes, possédant l'audace managériale et le savoir-faire. Elles sont dans les starting-blocks pour espérer faire des succès éditants. La Tunisie a réellement besoin de start-up qui assurent une valeur ajoutée réelle, embauchent et valorisent les compétences nationales. Avec le temps, et durant des années après leur lancement, certaines commencent à prendre du volume et entament leur ascension. Aussi, de plus en plus, des start-up s'établissent dans des pépinières d'entreprises, incubateurs d'entreprises ou technopoles, ou encore sur des marchés innovants. Leur nombre croît avec la nouvelle économie numérique, financée par diverses formes de capital risque, fonds communs de placement dans l'innovation.

La pandémie mondiale a été en Tunisie un motif pour penser en termes de start-up, puisqu'il s'agit d'une entreprise intelligente qui peut démarrer avec un petit budget et qui possède ses plans pour grandir vite, acquérir une technologie sérieuse et pouvoir créer des postes de travail.

Il est vrai que l'écosystème start-up a subi de plein fouet la crise du covid-19, qui a amplifié les difficultés habituelles d'accès au marché où beaucoup d'entreprises ont mis en stand-by leurs programmes d'innovation, mais cette crise a également accéléré certains changements de comportements, comme l'augmentation des achats sur Internet ou l'accélération de la

digitalisation des entreprises, qui ont offert de nouvelles opportunités de développement aux start-up. Certaines d'entre elles ont même eu un rôle-clé pour assurer la continuité de leurs activités pendant la période de confinement, que ce soit dans la santé, l'administration ou la logistique.

Aujourd'hui, les start-up sont plus que jamais des partenaires-clés pour les grandes entreprises. Elles ont la souplesse qui leur permet d'évoluer rapidement dans un contexte en changement permanent. Elles sont proches de la réalité de leurs utilisateurs et savent s'y adapter facilement. Elles maîtrisent les nouvelles technologies et savent capitaliser sur la data pour adresser des enjeux opérationnels-clés. Les start-up tunisiennes ont d'ailleurs brillamment démontré leur impact potentiel tout au long de ces dernières années, en déployant des solutions innovantes permettant aux entreprises et institutions de continuer à opérer à distance, et aux individus d'accéder à divers services.

Le nombre total d'entreprises labélisées se chiffre aujourd'hui à 607, depuis le démarrage effectif du programme Startup Act, qui se veut un cadre juridique dédié aux start-up en Tunisie. Ce cadre est conçu pour faciliter le lancement et le développement des start-up. Il intègre 20 mesures structurées autour d'un Label de mérite délivré suite à une validation du projet par un comité d'experts techniques et d'entrepreneurs.

MOHAMED AMINE OUNI, INGÉNIEUR EN GÉNIE LOGICIEL, CHEF DU PROJET DE STARTUP TRUSTIT
«LA SEULE DEVISE POUR RÉUSSIR EST DE CROIRE EN SON PROJET»

Page 2

ANALYSE

LE REDRESSEMENT :
UNE CRISE INTERMINABLE...

Page 4

ZOOM

RENCHÉRISSEMENT DES PRODUITS DE BASE
SÉVIR FERMEMENT

Page 4

START-UP ET ÉCOSYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

UNE ÉVOLUTION SIGNIFICATIVE

Maillon-clé entre le monde de la recherche et le marché, les start-up ont pu transformer des inventions en innovations, voire en produits ou services qui couvrent un besoin réel. Elles sont considérées aujourd'hui comme étant un levier important du développement de l'innovation et de l'économie numérique. Elles ont conçu leur propre modèle de développement au-delà de celui classique de l'entreprise ordinaire, pour devenir une entreprise plus importante avec de gros budgets en tant qu'ex-start-up. Pour elles, le concept de « start-up » n'est qu'un passage en force vers une place importante dans l'environnement des affaires.



Page 2

بيكم نقعدو أحسن
Service client

ooredoo
عيش الأتترنت



2020

2021

2022



Opérateur de téléphonie mobile et fixe
Fournisseur de service internet (FSI)

START-UP ET ÉCOSYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

UNE EVOLUTION SIGNIFICATIVE

Maillon-clé entre le monde de la recherche et le marché, les start-up ont pu transformer des inventions en innovations, voire en produits ou services qui couvrent un besoin réel. Elles sont considérées aujourd'hui comme étant un levier important du développement de l'innovation et de l'économie numérique. Elles ont conçu leur propre modèle de développement au-delà de celui classique de l'entreprise ordinaire, pour devenir une entreprise plus importante avec de gros budgets en tant qu'ex-start-up. Pour elles, le concept de «start-up» n'est qu'un passage en force vers une place importante dans l'environnement des affaires.

Pour aider les jeunes porteurs d'une vision, le gouvernement a mis en place des avantages et une série d'incitations pour encourager les entrepreneurs potentiels (jeunes professionnels, chercheurs, jeunes diplômés, etc.) à oser entreprendre et lancer leurs startups. Cette démarche ne peut être un soutien indéfini de la start-up

offrent aux entrepreneurs les moyens nécessaires pour accélérer la croissance de leurs projets.

Smart Capital, en l'occurrence, société de gestion agréée par le Conseil des marchés financiers, est chargée de la mise en œuvre de Startup Tunisia et du Fonds Innovatech, dédié aux PME innovantes. Avec le soutien de bailleurs de fonds, cette structure déploie des moyens humains et financiers importants pour transformer l'économie nationale à travers les startups et les PME innovantes.

Le fonds des fonds Anava est aussi un mécanisme crucial pour créer un meilleur cadre d'investissement. Il permettra à de nombreux acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat innovant d'accéder aux financements dont ils ont besoin pour se développer. Pour surmonter le handicap financier qui inhibe les jeunes à lancer leurs projets, la loi Startup Act a été mise en œuvre pour les soutenir à travers le fonds des fonds.

Ce dernier, doté d'un montant allant jusqu'à 500 millions de dinars, permettra de répondre aux besoins de financement des startups en les accompagnant depuis l'idée du projet jusqu'au lancement effectif de l'entreprise.

Ce mécanisme intervient, en effet, pour garantir les participations notamment des sociétés d'investissement à capital risque et des fonds collectifs de placement à risque au capital des startups dans la limite d'un taux fixé par une convention conclue à cet effet entre les ministères des TIC et des Finances.

RECONFIGURATION RADICALE DU PAYSAGE ÉCONOMIQUE

En dehors des jeunes universitaires qui ont eu l'audace de partir sous d'autres cieux en faisant le bonheur d'autres pays, il y a ceux qui sont restés et se sont transformés en une énergie pour le développement du pays, bien situés en tant que porteurs de projets dans un contexte économique planifié et organisé.

Le développement de ce type de start up est faisable dans les limites de ses possibilités de manœuvre dans un environnement assaini au préalable des contraintes contre-productives. L'édification d'une économie forte nécessite la conjugaison



des efforts pour la création d'un tissu de start-up capables de relever les différents défis auxquels le pays fait face, économiques notamment. L'édification d'une économie, c'est l'affaire de tous les secteurs et de toutes les parties concernées pour mettre en œuvre des politiques agricoles, industrielles ou autres à l'abri de toutes les crises.

La start-up ainsi que la micro-entreprise doivent servir de modèle de développement dans ce contexte économique national et international difficile. C'est une reconfiguration radicale du paysage économique qui s'impose au pays avec la valorisation de toutes les potenti-

tés productives actuellement mises en hibernation. Les jeunes compétences doivent s'épanouir sur un terrain propice pour mener une activité professionnelle cohérente, décente et digne à l'abri des aventures sans lendemain.

START-UP ACT : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE RÉVOLUTIONNAIRE

La loi sur la Startup Act promulguée en 2018 a suscité une grande vague d'optimisme notamment parmi les jeunes innovateurs. Le Startup Act est en effet un cadre réglementaire qui a été considéré comme révolutionnaire tant par son processus d'élaboration que par son contenu. Ce projet vient en réponse à un appel lancé par les jeunes et permettra d'aplanir les obstacles qui entravent la mise en œuvre de leurs projets. Ce dispositif sera de nature à créer une dynamique économique vertueuse, en encourageant les investisseurs et les innovateurs et en aidant les start-up à conquérir les marchés internationaux.

Cette loi se présente comme un levier important qui pourrait contribuer à la lutte contre la fuite des cerveaux, ou l'exode des compétences à l'étranger.

Mis à part son aspect relatif à la promotion des startups en Tunisie, cette dernière représente la première loi «participative» en Tunisie. Elle est, en fait, le fruit d'un travail participatif et collaboratif ayant impliqué tous les acteurs de l'écosystème, notamment les entrepreneurs, les investisseurs, les structures d'accompagnement, l'administration et la société civile.

La Startup Act propose, entre autres, l'attribution d'un label par un Collège des startups rattaché au ministère des TIC. Elle leur accorde en outre des exonérations et abattements fiscaux, une prise en charge des dépôts de brevets, ou encore la possibilité d'ouvrir un compte spécial

La Startup Act propose, entre autres, l'attribution

d'un label par un Collège des startups rattaché au ministère des TIC. Elle leur accorde en outre des exonérations et abattements fiscaux, une prise en charge des dépôts de brevets, ou encore la possibilité d'ouvrir un compte spécial en devises.

La Startup Act fait partie d'une initiative plus large «Startup Tunisia» qui ambitionne de faire de la Tunisie une nation d'entrepreneurs à la croisée de la rive sud de la Méditerranée, de la région Mena et de l'Afrique.

Pour bénéficier des avantages du «startup act», tout projet doit impérativement obtenir un label accréditant sa qualité de «startup». Ce dernier est accordé par le ministère des TIC sur la base de l'avis d'un comité technique majoritairement composé de représentants du secteur privé issus des institutions de financement des projets et d'experts, appelé Collège des startups.

N.HIZAOU

Les structures de soutien jouent un rôle important dans le parcours de développement des startups. Qu'il s'agisse d'un incubateur, d'un accélérateur, ou d'un autre type de structure, des organisations offrent aux entrepreneurs les moyens nécessaires pour accélérer la croissance de leurs projets.

qui doit voler de ses propres ailes dans un ciel obscurci par une complexité et une rude concurrence.

Les structures de soutien jouent un rôle important dans le parcours de développement des startups. Qu'il s'agisse d'un incubateur, d'un accélérateur, ou d'un autre type de structure, des organisations

MOHAMED AMINE OUNI, INGÉNIEUR EN GÉNIE LOGICIEL, CHEF DU PROJET DE STARTUP TRUSTIT

«LA SEULE DEVISE POUR RÉUSSIR EST DE CROIRE EN SON PROJET»

Le projet TrustiT permet à ses clients particuliers et entreprises de centraliser leurs besoins liés aux appareils électroniques à une seule adresse qui leur offre un service complet de prise en charge logistique, d'optimisation de choix technique entre réparateurs et fournisseurs de pièces de rechange, et transparence digitale avec le suivi en temps réel à travers l'espace client web ou l'application mobile.

EN QUOI CONSISTE LE CONCEPT DE VOTRE STARTUP ?

Notre projet consiste à mettre en place un marketplace de réparations à travers une plateforme de mise en relation entre un réseau d'experts et réparateurs des appareils électroniques (smartphone, laptops, imprimantes, consoles de jeux, etc.) et une clientèle B2C et B2B en besoin de services de confiance et sur mesure (récupération à domicile, réparation sur site pour les entreprises, suivi digital en temps réel). Notre service permet au client final d'avoir un seul vis-à-vis qui prend en charge son besoin de réparation, assurer l'optimisation technique et logistique pour répondre le plus rapidement possible à la réussite de réparation selon les meilleures normes et options de pièces de rechange. On assure aussi, depuis quelques mois, des rachats et ventes en occasion des appareils électroniques au profit de nos clients.

COMMENT AVEZ-VOUS EU L'IDÉE DE LANCER CETTE PLATEFORME ?

L'idée est venue d'un besoin personnel, je ne savais pas où aller pour réparer mes propres appareils électroniques, et j'avais toujours la crainte de me faire voler des pièces de rechange ou des données personnelles si je tombe sur un mauvais technicien, qui peut même détériorer mon appareil s'il n'a pas aussi la maîtrise technique nécessaire. De là, j'ai pensé à résoudre mon problème et celui de millions de gens en Tunisie et partout dans le monde. De même, le projet TrustiT permet à ses clients particuliers et entreprises de centraliser leurs besoins liés aux appareils électroniques à une seule adresse qui leur offre

un service complet de prise en charge logistique, d'optimisation de choix technique entre réparateurs et fournisseurs de pièces de rechange, et transparence digitale avec le suivi en temps réel à travers l'espace client web ou l'application mobile. Le client n'aura pas à se déplacer pour réparer son appareil électronique. Il n'aura pas à s'inquiéter sur la qualité de réparation, puisqu'on choisit minutieusement les experts et réparateurs partenaires.

QUE PENSENT VOS CLIENTS SUR LES SERVICES FOURNIS VIA VOTRE SITE WEB ?

Nous avons des avis très favorables qui mettent en valeur notre qualité de service, surtout pour les clients et entreprises auxquels on facilite la vie, en leur permettant une meilleure productivité interne. On reçoit rarement des réclamations de nos clients, car on veille à ce que leurs besoins soient traités dans les meilleurs délais, tout en assurant la protection des droits de nos clients vis-à-vis de nos partenaires techniques qui sont d'ailleurs très collaboratifs. Notre projet est basé sur les outils digitaux développés en interne qui nous permettent de gérer un grand écosystème réunissant une centaine d'intervenants entre experts/réparateurs, fournisseurs de pièces de rechange, partenaires logistiques, etc. Nous avons réussi à autofinancer le lancement en minimisant les coûts, puis des particuliers ont cru en nous et ont investi de petites sommes qui nous ont permis d'avancer vers une première levée de fonds en 2019, avec un fonds d'investissement local, Anava Seed Fund. Actuellement, on travaille à lever des fonds plus importants à l'international pour améliorer

nos services et élargir notre gamme de produits. Par ailleurs, nous sommes présents sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) en priorité pour assurer une proximité avec notre clientèle cible. Également, nous avons des partenariats stratégiques avec des universités et écoles qu'on fait bénéficier de nos services. Aussi, on a initié une action d'économie circulaire qu'on supporte pleinement, ainsi que l'action Sharek pour la collecte et réparation d'anciens appareils électroniques au profit des élèves et étudiants nécessiteux. La persévérance a été notre devise malgré les difficultés

Notre projet est basé sur les outils digitaux développés en interne qui nous permettent de gérer un grand écosystème réunissant une centaine d'intervenants entre experts/réparateurs, fournisseurs de pièces de rechange, partenaires logistiques, etc.



qu'on a rencontrées, mais nous avons résisté et réussi à atteindre une notoriété importante sur un marché très difficile à intégrer avec la présence de géants en informatique.

QUELLES LEÇONS TIREZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Croire en son projet est la seule devise pour le réussir même si nous n'avons pas les moyens pour un lancement lourd en investissement. L'expérience d'entrepreneurs en Tunisie est difficile et pleine d'obstacles qu'on peut surmonter, si on a la bonne volonté et le soutien moral de notre entourage.

Propos recueillis par Sabine AH.

START-UP ET ÉCOSYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT

FATEN AÏSSI, DIRECTRICE ASSOCIÉE DE FLAT6LABS

«UN BRANDING NATIONAL DOIT ÊTRE RETRAVAILLÉ POUR METTRE EN AVANT LES COMPÉTENCES»

“Un entrepreneur peut développer sa startup qu’il a lancée avec zéro dinar s’il sait y faire”, constate Faten Aïssi, directrice associée de Flat6labs. Forte de son expérience en tant qu’experte en entrepreneuriat, Aïssi nous dévoile les faiblesses mais aussi les points forts d’un écosystème en ébullition mais qui peine à passer la vitesse supérieure. Entretien.



APRÈS PRESQUE TROIS ANS DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI STARTUP ACT, COMMENT L'ÉCOSYSTÈME DES STARTUP A, DEPUIS, ÉVOLUÉ ?

Je dirais que Startup Act a ouvert la voie à un changement radical. La loi Startup Act a été une locomotive pour inciter les jeunes à entreprendre. Grâce aux moutants avantages qu'elle offre aux startups, elle constitue pour eux, en quelque sorte, un filet de sauvetage. Outre les exonérations d'impôt, elle leur permet de se consacrer entièrement à leurs projets mais aussi de libérer leur potentiel d'innovation et de création. Et elle leur permet surtout d'accéder à l'international à travers la carte technologique qui se caractérise par un plafond beaucoup plus important. Par exemple, si un employé, qui a une idée de startup, est labellisé ou a obtenu un pré-label, il peut, dans ce cas, prendre un congé d'une année tout en continuant à percevoir une grande partie de son salaire. L'objectif de cette mesure est de lui permettre de se dédier entièrement au lancement de sa startup. Si ça marche, il peut démissionner et poursuivre son aventure entrepreneuriale. En cas d'échec, il peut fermer sa startup et retourner à son travail.

Au fait, Startup Act est une prouesse. Généralement, l'entrepreneur, craignant de basculer dans la précarité, ne veut pas quitter son poste d'emploi parce qu'il ne veut pas renoncer à une situation stable où il y a une garantie de salaire. Donc, avec la loi startup Act, le risque de précarité est très réduit : lorsqu'un entrepreneur quitte son poste pour une durée déterminée, il peut se concentrer totalement sur son projet. La loi permet donc aux entrepreneurs de s'épanouir. Startup Act offre également plusieurs avantages fiscaux tels que la réduction d'impôt sur les sociétés et la prise en charge par l'Etat des charges salariales et patronales. Tous ces avantages permettent aux entrepreneurs d'avoir du souffle. Un autre avantage de taille : la carte technologique. Ce n'est un secret pour personne, le paiement en ligne a été toujours le plus grand problème auquel se heurtent les jeunes entrepreneurs. Avec la carte technologique qui se caractérise par un plafond assez important (100 mille dinars par an), les entrepreneurs peuvent, s'ils le souhaitent, héberger leurs sites web sur des plateformes internationales telles que AWS (Amazon Web Services). Cela leur facilite l'accès à des marchés à l'international.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU FINANCEMENT QUE RENCONTRENT LES JEUNES STARTUPPEURS SUR LE TERRAIN ? ET QU'EN EST-IL DU DÉMARRAGE DES FONDS DES FONDS ?

Tout d'abord il faut distinguer entre financement et investissement. Le financement peut être octroyé sous forme de dons. Si on parle de dons, on parle alors de plusieurs programmes qui sont lancés

dans l'écosystème et auxquels les entrepreneurs peuvent candidater afin d'avoir accès à des tickets de financement. On peut citer, à titre d'exemple, AIR 1 et AIR 2 lancés par Smart Capital ou le programme Green4Youth de Flat6labs. S'agissant de l'investissement, il est vrai qu'il n'y a pas beaucoup de fonds d'investissement en Tunisie et les tickets d'investissement, je pense qu'ils ne sont pas adaptés non plus à l'écosystème tunisien. L'écosystème tunisien, qu'on le veuille ou pas, est un écosystème qui est encore récent. On a beaucoup de startup seed, c'est-à-dire en phase d'amorçage. Donc il faut mettre en place des tickets d'investissement qui sont adaptés à ce stade de développement de la startup et aussi, il faut mettre en place, parallèlement, un programme d'accompagnement pour encadrer et orienter ces entrepreneurs. Je dirais que financement ou investissement va de pair avec un programme d'accompagnement, lorsqu'il s'agit

Startup Act offre également plusieurs avantages fiscaux tels que la réduction d'impôt sur les sociétés et la prise en charge par l'Etat des charges salariales et patronales. Tous ces avantages permettent aux entrepreneurs d'avoir du souffle.

d'une startup qui est encore en phase seed. L'autre problème qu'on a en Tunisie, c'est que les tickets, qui sont disponibles, ne sont pas adaptés, non plus, aux besoins des startups qui sont à des stades de développement plus avancés. C'est pourquoi les startups tunisiennes les plus importantes, installées généralement une antenne à l'étranger et réalisent des levées de fonds à l'échelle internationale. En Tunisie, il n'y a pas d'investisseurs qui peuvent investir des millions d'euros dans une startup. On cite ici l'exemple d'Expensya ou Instadeep qui ont réussi des levées de fonds importantes, respectivement, de l'ordre de 20 millions d'euros et de 7 millions de dollars. Il n'y a pas des fonds d'investissement en Tunisie qui peuvent permettre à ces startups d'accéder à des tickets aussi importants. Et c'est là où intervient le fonds des fonds Anava et où s'illustre son importance. C'est un fonds qui va permettre de créer plusieurs fonds d'investissement capables d'accompagner les startups tunisiennes dans cha-

cune des phases de leur développement. On va voir la naissance de plusieurs fonds d'amorçage qui vont accompagner les startups en phase d'amorçage mais aussi de plusieurs fonds d'investissement qui vont aider les startups à grandir. Anava n'a pas encore démarré l'investissement dans les fonds. Les discussions pour le déploiement de ses fonds d'investissement au niveau de l'écosystème sont toujours en cours.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS ET LES OBSTACLES QUI EMPÊCHENT LES STARTUPPEURS À CONCRÉTISER LEURS IDÉES DE PROJET OU ENCORE À DÉVELOPPER ET FAIRE GRANDIR LEURS STARTUP ?

Le marché tunisien est, à la fois, une bénédiction et une malédiction. C'est un marché test par excellence. Une fois l'idée testée, l'entrepreneur peut commencer à chercher des fonds, notamment d'investissement, pour parvenir à faire grandir sa startup et commencer à opérer à l'international. Cela paraît simple, mais il s'agit d'un parcours semé d'embûches étant donné les obstacles liés à l'écosystème. Tout d'abord, il y a la législation qui est encore ambiguë, plus particulièrement dans le domaine des fintechs où le cadre juridique n'est pas très clair. Le deuxième obstacle, c'est l'emploi. Les startups peinent à recruter les talents à cause du brain drain et le départ à l'étranger des ingénieurs et des développeurs. De plus, le taux de turnover est important. Le troisième problème c'est l'accès à l'international. La Tunisie est connue comme étant un pôle d'emploi et non pas un hub d'innovation. Les investisseurs ne sont pas très regardants sur ce qui se passe maintenant en Tunisie. Bien sûr, on essaie de faire bouger les lignes en lançant plusieurs initiatives au sein de l'écosystème mais cela n'empêche qu'il y a encore du pain sur la planche pour rattraper l'avance prise, par exemple, par l'Egypte, l'Arabie Saoudite ou encore Abu Dhabi. Les startups tunisiennes sont en mal de visibilité. D'ailleurs, on le voit à travers les chiffres et les levées de fonds qui sont faites dans ces pays- là, c'est complètement différent de ce qui est en train de se passer en Tunisie. Parce que les investisseurs ne connaissent pas la Tunisie tout simplement, comme étant un hub d'innovation où l'on peut dénicher des startups intéressantes et y investir. Un branding national doit être retravaillé pour mettre en avant les compétences de nos startups afin qu'on puisse drainer les investissements. Il y a aussi la question du paiement en ligne à l'international (cartes en devises) qui est vraiment une barrière au développement des startups.

REVENONS SUR LE TRAVAIL DE FLAT6LABS EN TUNISIE. QUEL TYPE D'ACCOMPAGNEMENT VOUS OFFREZ AUX STARTUP ET QUELLES SONT LES JEUNES POUSSÉS QUE VOUS CIBLEZ ?

Flat6labs est une organisation internationale présente dans 7 pays à travers la région Mena. On a commencé notre activité au Caire il y a 10 ans et en Tunisie depuis 2017. Notre cœur de métier est toujours l'investissement dans les startups et l'accélération. On investit en moyenne dans 16 startups par an. Peu importe leurs secteurs d'activités (robotique, e-learning, e-health, market place, etc), ces startups doivent opérer dans l'innovation et l'économie du savoir et avoir une composante technologique digitale qui va leur permettre de s'internationaliser et d'être scalable. Flat6labs est avant tout un fonds d'investissement qui a aussi un programme d'accompagnement qui s'appelle programme d'accélération. Ce programme dure 4 mois durant lesquels les startups sont appelées à atteindre trois objectifs : avoir un produit commercialisable, commencer à générer du revenu et être prêt à recevoir des investissements, une fois le programme d'accélération terminé. Depuis notre implantation en Tunisie, on a accompagné et investi dans une soixantaine de startups. Nous injectons des tickets d'investissement allant de 200 jusqu'à 800 mille dinars par startup. En moyenne, on investit 3,2 millions de dinars par an dans 16 startups. Et même en période covid, nous avons continué notre travail et nous avons lancé d'autres programmes pour soutenir l'écosystème. On a lancé des initiatives comme Ebd'ya, qui est un programme d'accompagnement totalement dédié aux femmes entrepreneures. On a, également, lancé, en partenariat avec l'Unicef le CRC Tunisia Innovation Champions, un programme qui accompagne les startups et qui propose des solutions aux enfants et aux jeunes. En collaboration avec la Banque mondiale et Hivos, nous avons démarré Green4youth qui est une initiative consacrée aux startups qui opèrent dans la greentech avec des tickets de financement allant jusqu'à 30 mille dinars. Nous avons également mis en place le programme Ignite Tunisia qui s'adresse aux structures d'accompagnement régionales parce qu'on veut démocratiser l'accès à ces structures partout en Tunisie. Nous misons sur les entrepreneurs qui sont basés dans les régions et nous comptons les aider à créer de la valeur et de la richesse ainsi qu'à dynamiser leurs écosystèmes locaux. L'objectif étant de créer des hubs d'innovation locaux partout en Tunisie.

Flat6labs est une organisation internationale présente dans 7 pays à travers la région Mena. On a commencé notre activité au Caire il y a 10 ans et en Tunisie depuis 2017. Notre cœur de métier est toujours l'investissement dans les startups et l'accélération. On investit en moyenne dans 16 startups par an. Peu importe leurs secteurs d'activités (robotique, e-learning, e-health, market place, etc), ces startups doivent opérer dans l'innovation et l'économie du savoir et avoir une composante technologique digitale qui va leur permettre de s'internationaliser et d'être scalable.

Flat6labs est avant tout un fonds d'investissement qui a aussi un programme d'accompagnement qui s'appelle programme d'accélération. Ce programme dure 4 mois durant lesquels les startups sont appelées à atteindre trois objectifs : avoir un produit commercialisable, commencer à générer du revenu et être prêt à recevoir des investissements, une fois le programme d'accélération terminé. Depuis notre implantation en Tunisie, on a accompagné et investi dans une soixantaine de startups. Nous injectons des tickets d'investissement allant de 200 jusqu'à 800 mille dinars par startup. En moyenne, on investit 3,2 millions de dinars par an dans 16 startups. Et même en période covid, nous avons continué notre travail et nous avons lancé d'autres programmes pour soutenir l'écosystème. On a lancé des initiatives comme Ebd'ya, qui est un programme d'accompagnement totalement dédié aux femmes entrepreneures. On a, également, lancé, en partenariat avec l'Unicef le CRC Tunisia Innovation Champions, un programme qui accompagne les startups et qui propose des solutions aux enfants et aux jeunes. En collaboration avec la Banque mondiale et Hivos, nous avons démarré Green4youth qui est une initiative consacrée aux startups qui opèrent dans la greentech avec des tickets de financement allant jusqu'à 30 mille dinars. Nous avons également mis en place le programme Ignite Tunisia qui s'adresse aux structures d'accompagnement régionales parce qu'on veut démocratiser l'accès à ces structures partout en Tunisie. Nous misons sur les entrepreneurs qui sont basés dans les régions et nous comptons les aider à créer de la valeur et de la richesse ainsi qu'à dynamiser leurs écosystèmes locaux. L'objectif étant de créer des hubs d'innovation locaux partout en Tunisie.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DES STARTUP À CES PROGRAMMES AINSI QU'AU FONDS FLAT6LABS ?

Il y a plusieurs critères de sélection que nous avons en place. Tout d'abord, il y a les opportunités de marché. Le deuxième critère c'est la composante technologique. Il faut que la startup ait une composante tech. L'équipe est le troisième critère qui est extrêmement important. S'il n'y a pas une équipe solide derrière le projet, l'entrepreneur ne peut pas aller loin même s'il a la meilleure idée au

monde. La création d'emploi est, également, un indicateur important pour nous et qu'on suit de près. Les startups qu'on a appuyées ont créé plus de 450 emplois dont un bon nombre sont occupés par des femmes. Notre portefeuille est composé de quatre types de startups : prototype, MVP, Go to Market et scale up. Chaque type de startup bénéficie d'un accompagnement personnalisé. Il est à noter aussi que les startups que nous avons accompagnées et financées ne sont pas basées uniquement sur le Grand Tunis, beaucoup d'entre elles sont installées dans les régions, notamment au Kef, à Sfax, Monastir, Sousse, Béja. On essaie, vraiment, de couvrir le maximum de régions en Tunisie.

QUEL MESSAGE VOUDRIEZ-VOUS ADRESSER AUX JEUNES QUI SOUHAITENT LANCER LEURS STARTUP AINSI QU'AUX STARTUPPEURS QUI SE BATTENT POUR DÉVELOPPER ET FAIRE GRANDIR LEURS PROJETS ?

J'ai deux conseils à donner aux startups. Tout d'abord, il faut faire ses recherches. Toutes les informations sont disponibles. Si un startuppeur est encore en phase d'idéation et veut solliciter de l'aide, il peut recourir à des incubateurs qui accompagnent les entrepreneurs et les aident à peaufiner leurs idées. Il faut chercher l'information et se documenter. Il faut avoir connaissance des acteurs, des fonds d'investissement qui existent, des programmes qui financent et accompagnent les startups qui opèrent dans un secteur donné. Entrer en contact, s'il le faut, avec d'autres startups pour avoir un retour d'expérience.

La deuxième chose qui me paraît essentielle, c'est le networking. Il faut partager son idée. Souvent les entrepreneurs ne veulent pas dévoiler leurs idées par peur de se faire copier. Au contraire ! Il faut partager son idée et avoir les feedbacks. Il ne faut pas tomber amoureux de son idée et rester cloisonné. Allez vers l'autre et surtout ne pas se dire, qu'en Tunisie, on est voué à l'échec. Malgré le tableau pessimiste dépeint, il y a tellement de choses qui sont en train de se passer en Tunisie. Il y a de l'argent injecté dans l'écosystème. Un entrepreneur peut développer sa startup qu'il a lancée avec zéro dinar s'il sait y faire.

Propos recueillis par Marwa SAÏDI

HICHEM BEN FADHL, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION TUNISIENNE DES FINTECHS, À LA PRESSE

«UN TEXTE FONDATEUR POUR LES CRYPTO-MONNAIES EST NÉCESSAIRE POUR SORTIR DU FLOU»

Aujourd'hui, les monnaies virtuelles font encore couler beaucoup d'encre après une année 2021 record. Depuis sa création en 2009, des jeunes et moins jeunes sont attirés par le bitcoin. Cette monnaie virtuelle se caractérise par son autonomie et son pseudo-anonymat. Mais son emploi, sa rapidité peuvent cacher des risques. Plus de détails avec M. Hichem Ben Fadhl, président de l'Association tunisienne des Fintechs. Interview.

EST-IL VRAI QUE LA CAPITALISATION DES MARCHÉS CRYPTO-MONNAIES DÉPASSE 3.000 MILLIARDS DE DOLLARS ?

Effectivement, la capitalisation totale des marchés cryptomonnaies a atteint 3 trilliards de dollars le 10 novembre 2021, ensuite, elle a baissé et se maintient début janvier 2022 à 2,3 trilliards de dollars. Il est à noter que la capitalisation totale de tous les marchés du monde est d'environ 120 trilliards de dollars, ce qui place la capitalisation des crypto-monnaies entre 1 et 3% de la capitalisation globale des marchés mondiaux. Ce n'est pas beaucoup dans le monde de la finance, mais ça commence à devenir réellement significatif, sachant que nous n'en sommes qu'au début...

CE CAPITAL A ÉTÉ DOUBLÉ PAR DIX EN MOINS D'UN AN AVEC L'INTÉRÊT DES DÉPENSES ?

La capitalisation totale des cryptomonnaies avait atteint un plus bas au début de la crise du covid en atteignant 180 milliards de dollars en mars 2020. Depuis cette date, la capitalisation totale des cryptomonnaies a été multipliée par plus de 15. Une partie de l'abondante manne de liquidités fournies par les Banques centrales a fini dans les marchés en général.

QUELLES SONT LES CLÉS POUR COMPRENDRE LE RECOURS AUX CRYPTO-MONNAIES ?

Le phénomène des crypto-monnaies a commencé il y a exactement 13 ans, jour par jour, sans qu'on ne connaisse les inventeurs ni la raison réelle de leur invention. Ce qui était au début un jeu d'informaticiens est devenu aujourd'hui une industrie financière plus importante que celle du PIB de beaucoup d'Etats dans le monde. L'industrie financière mondiale a déclaré que les crypto-actifs (autre terme pour désigner les crypto-monnaies) sont devenus une nouvelle classe d'actifs financiers à part entière. L'intérêt pour cette classe d'actif vient du fait qu'elle est très facile d'accès et très fluide, comparé aux marchés financiers classiques. En effet, il suffit d'une connexion internet et un téléphone pour accéder à un marché mondial qui ne s'arrête jamais contrairement aux marchés classiques qui

ont des horaires d'ouverture et sont restreints à la censure car c'est un marché électronique en dehors des réglementations, formé par un réseau de dizaines de milliers d'ordinateurs hébergés dans tous les pays du monde, ce qui enlève à tout Etat la possibilité d'arrêter le réseau.

LES CRYPTO-MONNAIES PEUVENT-ELLES LIMITER L'IMPACT DES SANCTIONS ÉCONOMIQUES ?

Les marchés des crypto-monnaies sont résistants à la censure car c'est un marché électronique en dehors des réglementations, formé par un réseau de dizaines de milliers d'ordinateurs hébergés dans tous les pays du monde, ce qui enlève à tout Etat la possibilité d'arrêter le réseau.

LA CRYPTO-MONNAIE OMICRON S'ENVOLE AVEC LE NOUVEAU VARIANT DU COVID-19. POURQUOI ?

Il y a plus de 8.000 crypto-monnaies différentes, Bitcoin et Ethereum étant les plus connues et les plus capitalisées. N'importe qui peut créer une crypto-monnaie en quelques minutes. La crypto-monnaie Omicron citée dans la question est probablement une crypto-monnaie créée par certains pour profiter du buzz du variant du covid-19 et soutenir de l'argent à des investisseurs novices ne comprenant pas les fondamentaux des crypto-monnaies.

EST-CE QUE LES CRYPTO-MONNAIES FORMENT UN SYSTÈME SANS CONTRÔLE OU SONT-ILS SOUMIS À UNE RÉGULATION DES BANQUES CENTRALES ?

Oui, le marché des crypto-monnaies est formé par un réseau des machines échappant au contrôle des banques centrales. Toutefois, beaucoup de banques centrales dans le monde sont en train de préparer le lancement de leur propre monnaie nationale en utilisant la technologie blockchain qui est la tech-

nologie sous-jacente des crypto-monnaies. Les monnaies digitales de banques centrales ne sont pas des crypto-monnaies, mais offriront la même simplicité d'utilisation tout en limitant les risques dans un cadre légal d'un Etat. Le Nigeria a, par exemple, lancé récemment la eNaira qui est une forme digitale de la monnaie nationale. En plus des billets de banque et des pièces de monnaie métalliques, une nouvelle forme de la monnaie fiduciaire sera la «pièce» digitale, qui circulera entre des portefeuilles électroniques, appelés «wallets», hébergés dans un téléphone, tablette ou un ordinateur.

PENSEZ-VOUS QUE LE BITCOIN SERA LE FUTUR FORMAT MONÉTAIRE MONDIAL ?

Personne ne peut le dire aujourd'hui, la communauté croyant aux cryptomonnaies le souhaite évidemment car l'offre en bitcoin est limitée et si la demande augmente, ça en fait un actif qui assure une bonne réserve de valeur résistante à l'inflation. Toutefois, les Etats ne peuvent pas accepter qu'une crypto-monnaie comme le bitcoin leur enlève leur souveraineté sur leur monnaie. Même si plusieurs pays vont probablement suivre le Salvador, qui est le premier pays au monde à avoir donné un cours légal au bitcoin sur tout son territoire.

COMMENT PROFITER DES CRYPTOMONNAIES ? SONT-ELLES UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR NOS ÉCONOMIES ?

Pour investir dans les crypto-monnaies, il faut aller sur un des centaines de marchés disponibles sur internet, ouvrir un compte «wallet», y déposer de l'argent et ensuite acheter la crypto-monnaie de son choix après avoir, bien sûr, analysé les risques. Pour faire fructifier ses investissements, c'est comme tous les autres actifs, il est nécessaire de comprendre ce qu'on achète, pourquoi on l'achète, ses fondamentaux, et aussi quand le vendre pour faire des profits et, surtout, comment limiter les pertes en cas de baisse des cours. Même si le bitcoin est l'actif ayant eu le plus de croissance sur les dix dernières années, il est possible de perdre de l'argent si l'investisseur ne sait pas ce qu'il fait.

ON SUPPOSE LA GUERRE DES CRYPTO-MONNAIES, S'AGIRAIT-IL PLUTÔT D'UNE

GUERRE POUR DES ACTIFS PRIVÉS ?

Les crypto-monnaies n'ont rien à voir avec les données privées, les transactions étant anonymes, même s'il est possible avec des techniques très pointues de tracer certaines transactions. Toutefois, de plus en plus de marchés de crypto-monnaies demandent des informations pour ouvrir un compte «wallet» pour se conformer aux réglementations bancaires des Etats où ils opèrent. Ces réglementations imposent aux marchés en question, la connaissance du client (KYC) et de prendre des mesures d'anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme.

LE BITCOIN EST-IL EN FIN DE COMPTE UN DÉLIT OU UNE LIBERTÉ ?

Bitcoin est aussi un sujet politique, chacun y verra ce qu'il veut, les détracteurs y voient un moyen d'échapper à la loi et en particulier pour faire de l'évasion fiscale ou du financement du crime. D'un autre côté, les défenseurs du bitcoin y voient un moyen rapide et simple de faire des transactions dans le monde entier en toute liberté, à moindre coût, et aussi de sauvegarder leur capital en le mettant à l'abri de l'inflation frappant les monnaies souveraines. Le débat reste ouvert...

EN TANT QUE SPÉCIALISTE DU DOMAINE CRYPTO-MONNAIE, QUELS SONT LES ALÉAS DE CETTE DERNIÈRE QUE TOUT LE MONDE S'ARRACHE ?

Comme tous les marchés financiers, il y a des opportunités de plus-value qui sont accompagnées de risques de perte de capital. Il est absolument nécessaire d'avoir un conseiller financier ou de comprendre soi-même les risques avant d'investir. Ceux-ci peuvent être légaux en fonction de la nationalité et de la résidence de l'investisseur. Celui-ci peut être aussi face à des fraudeurs ou à des escrocs qui veulent profiter de sa crédulité par des propositions alléchantes. Les risques peuvent aller jusqu'au vol des avoirs de l'investisseur si celui-ci ne fait pas attention dans ce monde ouvert sur internet. Comme dans tous les marchés du monde, on ne peut gagner de l'argent qu'à la condition de maîtriser ce qu'on fait.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES



CRYPTO-MONNAIES EN 2022 ? COMMENT, SELON-VOUS, LA SITUATION VA-T-ELLE ÉVOLUER EN TUNISIE ?

En 2022, plusieurs tendances sont probables : avec la montée de l'inflation des monnaies souveraines, beaucoup de nouveaux utilisateurs vont avoir un intérêt croissant pour le bitcoin qui est un actif déflationniste. D'autres pays, comme le Salvador, vont donner au bitcoin un cours légal. Plusieurs pays vont lancer officiellement, comme le Nigeria, leur monnaie digitale de banque centrale. Les crypto-monnaies liées à la finance décentralisée, au «métaverse», aux jeux en ligne et à l'art vont continuer à se développer. Toutefois, il est possible que le prix des crypto-monnaies, dans le contexte d'une crise mondiale, puisse baisser sensiblement en 2022.

En Tunisie, un texte fondateur est nécessaire pour passer d'une situation de flou réglementaire à une situation où chacun connaît ses droits et devoirs en matière de crypto-monnaies. Après ce texte, les crypto-monnaies vont probablement connaître la même croissance que dans tous les autres pays.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'AVENIR DE CETTE MONNAIE ?

Pour ceux qui s'intéressent au sujet, la priorité est d'en connaître davantage et de bien comprendre ce qu'on fait, il y a des milliers de cours, de formations et de vidéos disponibles sur internet pour approfondir ses connaissances. D'un autre côté, la Tunisie a une réglementation en matière d'investissement qu'il faut prendre en compte... il serait utile de clarifier cette réglementation en ce qui concerne l'investissement dans les crypto-monnaies.

Propos recueillis par Sabine AHMED

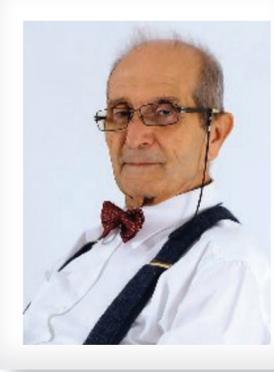
► **ANALYSE**

**LE REDRESSEMENT :
UNE CRISE INTERMINABLE...**

Par **D' Tahar EL ALMI**
(Professeur associé à l'Ihet)

La Tunisie se retrouve donc à la croisée des chemins. Elle risque une nouvelle implosion économique et financière si les banquiers centraux de la Banque centrale, qui préside actuellement à la destinée du système financier, prennent les mauvaises décisions. En préparant le monde de l'économie au décrochement graduel de la politique monétaire, la BCT fait parvenir au monde un message inopportun et prématuré. Elle signale via sa «note sur les évolutions économiques et monétaires et les perspectives à moyen terme — janvier 2022» à l'investisseur que les autorités ne sont plus à même de lui offrir une embellie financière meilleure à celle réalisée jusque-là par le passé. Et ce, dans un environnement où la reprise économique est remise en cause par la récurrence de la pandémie. En prévenant « implicitement » que « le maintien de la création monétaire en soutien au déficit budgétaire » est source de tensions inflationnistes, les orthodoxes de la BCT se déchargent sur les investisseurs et sur les entreprises, sans tenir compte d'un double gap : D'abord, entre la formation des coûts de production et le prix

d'offre industriel (charges financières, dépréciation du dinar); et ensuite, entre le prix d'offres — industriel ou agricole — et le prix du marché. Sans tenir compte non plus des taux d'utilisation des capacités de production qui sont au plus bas depuis des lustres. Un double gap où s'insèrent une multitude « d'intervenants » : la BCT via sa politique monétaire (hausse des taux de l'intérêt, dépréciation du dinar), l'Etat, via sa politique fiscale (TVA et taxes à la consommation rémanentes), et enfin, des circuits de distribution en cascade qui s'adosent sur une politique des prix obsolète. Déjà, sous l'influence des irréductibles orthodoxes néo-libéraux qui sont, comme chacun sait, les ennemis irréductibles de la création monétaire, le redressement et la relance sont renvoyés aux calendes grecques. Exit la politique de l'emploi. Exit le redéploiement industriel et régional... Ainsi donc, grâce à l'ensemble des banquiers centraux, ardents défenseurs de « l'indépendance de la Banque centrale », qu'est remise en question la Relance dans



la Rigueur de l'économie, sous le couvert que l'inflation structurelle les rend (les orthodoxes de la BCT) plus incontournables pour maintenir la stabilité macroéconomique, via une stabilité des prix... qui leur échappe. Où va-t-on ? Une question à dix dinars, et par les temps de sous-liquidités, qui courent... Seront-ils capables de mettre en jeu leur indépendance et à coordonner avec le Pouvoir exécutif qui dispose du levier fiscal et du levier budgétaire pour relancer ensemble la machine ? Ce n'est pas la hausse des dépenses publiques d'infrastructure qui suscite l'inflation. Par contre, il n'y a pas de retour de la désinflation sans volonté politique.

T.E.A.

► **LE COIN BOURSE**

**SYNTHÈSE HEBDOMADAIRE AU VENDREDI
14 JANVIER 2022**

Le Tunindex clôture la semaine sur une hausse de 0.34% et termine à 7.099.65 pts, soit +1.73% depuis le début de l'année.

Le marché bourse de Tunis a terminé la semaine dernière juste au-dessus des 6.950, seuil après 5 semaines consécutives de dérive : le Tunindex se propulse vers les 7.100 pts.

ANALYSE GRAPHIQUE.

D'un point de vue graphique, le profil du Tunindex reste invariant dans son couloir de consolidation baissière avec un seuil majeur de 7.000 points qui est à considérer comme une résistance immédiate, et un soutien de 6.950 points qui est le premier support crédible à prendre en compte en cas de creusement plus ample. L'indice de la Bvmt, après avoir laborieusement culminé

à 7.070 pts le 29 novembre, caracole dans le rouge pour revenir dans un canal (7.050-7.100 pts). Pour un Point Pivot relativement plus bas à 6.970. Pts, les prochaines résistances seraient : R1 : 7.010 pts. Au-delà, le prochain niveau de résistance se situerait à R3 7.150.0 pts (R2). A la baisse, l'indice trouvera un support au niveau de la ligne de soutien, à 7.040 pts. Enfin, on notera, pour le Tunindex, l'analyse technique affiche encore un signal « Achat fort » aussi bien en données journalières qu'hebdomadaires. Ce scénario est valable tant que le Tunindex cote au (Milieu +) du canal des 7.050-7.100 points.

T.E.A.



► **L'ENTREPRISE AUTREMENT**

Une onzième année de perdue (V)

Par **Foued ALLANI**

« Travail, liberté et dignité ». Un slogan qui, aujourd'hui, sonne encore fort, malgré l'âpre lutte que le peuple mène depuis 11 bonnes années afin de le concrétiser. Un slogan qui résume plusieurs aspirations restées, hélas, en suspens et qui était un lourd verdict que le peuple avait prononcé à l'encontre du régime en place. «Le travail est un droit, bande de mafrats», autre slogan resté aujourd'hui d'actualité. Des slogans qui ont cédé la place à une terrible déception, car la situation du pays, tout au long de ces onze années, n'a fait qu'empirer, et ce, malgré une relative liberté, chèrement acquise. Liberté qui est d'ailleurs restée précaire, qui a laissé la place à une véritable gabegie et qui, aujourd'hui, est menacée par l'état d'exception et le pouvoir de fait décrétés par Saïed depuis le 25 juillet dernier. Etat d'exception qui, hélas et en plus de sa nature illégale, ne semble pas se soucier de la condition quotidienne du peuple ni de l'avenir de l'économie du pays. Un état de fait qui a réduit l'Etat à une simple administration, sous les ordres du locataire de Carthage. Oui, le peuple voulait, en janvier 2014, «provoquer la chute du régime» (un autre fameux slogan) et se libérer du joug d'un pouvoir mafieux, fasciste et policier. Oui et grâce, entre autres, à cette volonté, le pouvoir, en place à cette époque, a pu être décapité. Une action rendue possible grâce au gouvernement américain, qui avait préparé le terrain propice à sa concrétisation. Les Américains avaient, en effet, provoqué l'échec du Smsi-Tunis 2005 (Sommet mondial sur la société de l'information) et mis en garde Ben Ali, dès 2008, contre sa velléité de se représenter à la présidentielle. En 2009, le gouvernement américain s'était d'ailleurs abstenu de féliciter Ben Ali, réélu par la force de sa machine répressive et quelques mois plus tard, sa mafia entama la mobilisation populaire pour réclamer sa réélection en 2014. Dans le cadre de leur projet sioniste pour la région arabe qui projetait, entre autres, de détrôner le trublion colonel de Tripoli, ils avaient focalisé leur action sur la formation de jeunes leaders et mis le pouvoir sous les feux de la chaîne qatarie «Al Jazira». Lors du déclenchement du soulèvement populaire le 17 décembre 2010, ladite chaîne joua un rôle décisif dans le déroulement des événements. L'opinion publique était galvanisée par

ses images et les foules mobilisées par les réseaux sociaux, que Ben Ali avait voulu contrôler une année auparavant. Une heure avant l'annonce de la «fuite» du dictateur, le 14 janvier 2011, en scoop mondial par ladite chaîne, plusieurs sous-fifres du pouvoir, dont certains cadres du RCD, parti-mafia, s'en étaient lavés les mains, dans le micro... de la même fameuse chaîne. Il faudrait rappeler que les célèbres «fuites WikiLeaks» qui avaient, quelques mois auparavant, dénoncé le caractère mafieux du pouvoir, avaient fait leurs effets. Les Américains avaient alors fait en sorte que Ben Ali se déplace en Arabie saoudite, à y rester définitivement, à s'y tenir tranquille et accepter le fait accompli. Cependant, les deux autres têtes de l'hydre, Leïla Trabelsi, l'épouse de Ben Ali et son frère Belhassen, sont restés libres et avec eux des sommes astronomiques. Imaginons ce qu'ils ont pu faire à l'aide de tout cet argent. Pourquoi imaginer puisque une bonne partie des malheurs de notre peuple, que l'on a voulu punir pour avoir dit non, provient de ce que cet argent sale a pu causer comme dégâts. Le régime est tombé, mais comme l'avait dit feu Tarak Mekki, un grand opposant à Ben Ali qui vivait en exil, deux ou trois années plus tard, «la Mafia avait un chef, aujourd'hui, on ne sait plus qui la contrôle». El Mekki, un homme courageux et lucide qui avait toujours incité le peuple à ne plus accepter la dictature et qui est mort d'une mort louche. Oui, le pouvoir était corrompu jusqu'à la moelle des os et était contrôlé par «Al ayla el melka» (la famille régnante, ou propriétaire) qui avait transformé le peuple en sujets et qui considérait le pays comme son propre ranch. La mafia, dont le chef n'était autre que le chef de l'Etat lui-même, contrôlait l'essentiel de l'économie du pays (production et services) qui devenait de plus en plus informelle et même souterraine. Le chef de l'Etat ne se gênait alors plus à prendre des décisions, sous forme de décrets restés non publiés afin de gonfler les caisses de la mafia. Cela sans oublier ses interventions directes dans ce sens. Tout devait, en effet, passer par elle, y compris les produits prohibés et ceux qui ne se plaiaient pas à sa volonté étaient, tout simplement écartés, avec tout ce que le vocabulaire avait comme significations. Résultat, mort lente de notre production locale, y compris agricole et artisanale. Onze ans après, le pays reste hélas encore sous le pouvoir des mafias.

► **ZOOM**

**RENCHÉRISSEMENT DES PRODUITS DE BASE
SÉVIR FERMEMENT**

Le renchérissement des produits de base a soumis le consommateur tunisien à toutes sortes de pressions. La hausse des prix pousse toujours l'Organisation de défense du consommateur et les centrales syndicales à interpeller le gouvernement et à demander des mesures appropriées pour protéger le pouvoir d'achat des Tunisiens et éviter les tensions sociales.

Le pouvoir d'achat s'érode sensiblement dans un contexte marqué, notamment, par une hausse quasi généralisée des prix. Cette hausse s'explique par la flambée des prix des produits alimentaires et produits énergétiques dans le monde, suite à une poussée de la reprise économique qui a entraîné de fortes distorsions entre l'offre et la demande. Selon les statistiques publiées par l'INS, en décembre 2021, les prix à la consommation ont augmenté de 0,5% après 0,1% le mois précédent. De même, l'inflation confirme sa tendance à la hausse, en augmentant pour le troisième mois consécutif et s'établit à 6,6% après 6,4% en novembre. La lutte contre la flambée des prix ne se limite pas, certes, qu'au contrôle du marché pour s'assurer de son bon approvisionnement, mais également sur la réorganisation de la chaîne de valeur et des circuits de distribution. Le plus souvent, on remarque un décalage important entre le prix de production ou d'importation

et le prix payé par le consommateur. Les pouvoirs publics doivent sévir fermement contre les pratiques illicites de stockage et de manipulation des prix. Le Président Kais Saïed n'a pas cessé d'appeler, à maintes reprises, les parties prenantes à redoubler d'effort pour mettre un terme à la spéculation et au monopole des marchandises. La spéculation concerne tout stockage ou rétention de biens ou marchandises visant à provoquer une pénurie ou une perturbation des approvisionnements au niveau du marché. Bien qu'indispensable pour contrer les pénuries injustifiées et les perturbations répétitives d'approvisionnements en produits de large consommation et de base, la mise en place d'un nouveau dispositif législatif anti-spéculation doit toutefois être accompagnée de mécanismes clairs pour la formation d'un système rationnel de prix et de régulation de l'offre et de la demande sur les marchés.

Najoua HIZAOUI

► **KIOSQUE INTERNATIONAL**

**CAPITAL-RISQUE:
129 MILLIARDS DE DOLLARS
INVESTIS EN CHINE EN 2021**

La Chine demeure une place de choix pour les investissements, eu égard à l'importance des startup technologiques chinoises ayant attiré un montant record de 129 milliards de dollars en capital-risque en 2021, rapportent les médias locaux. Au cours de l'année 2021, les investisseurs ont mobilisé 129 milliards de dollars en capital-risque dans plus de 5.300 startup chinoises, dépassant le dernier record de quelque 115 milliards de dollars en 2018, rapporte l'agence Chine nouvelle, citant le *Wall Street Journal*. Contrairement aux années précédentes où la plupart des financements de la technologie chinoise sont allés aux startup dans le domaine du commerce électronique, la majeure partie des investissements mobilisés l'année dernière ont été consacrés pour les secteurs des semi-conducteurs, la biotechnologie et les technologies de l'information. Selon les conclusions d'une enquête menée par la Banque centrale en Chine, les entrepreneurs chinois ont constaté une amélioration du climat des affaires et de leur rentabilité durant le dernier trimestre de 2021. L'indice du climat des affaires s'est chiffré à 56,8% au quatrième trimestre 2021, avait indiqué la Banque populaire de Chine dans un rapport.

**LA CROISSANCE MONDIALE
RALENTIT JUSQU'EN 2023**

Le dernier rapport Global Economic Prospects de la Banque mondiale annonce que la croissance mondiale ralentit jusqu'en 2023, ce qui augmentera le risque « d'aterrissage brutal » dans les économies en développement. La région Mena est grandement concernée. Après un fort rebond en 2021, l'économie mondiale entre dans un ralentissement prononcé

sur fond de nouvelles menaces des variantes de covid-19 et d'une augmentation de l'inflation, de la dette et des inégalités de revenus qui pourraient mettre en danger la reprise dans les pays émergents et pays en développement, selon le dernier rapport Global Economic Prospects de la Banque mondiale. La croissance mondiale devrait nettement ralentir, passant de 5,5 % en 2021 à 4,1 % en 2022 et à 3,2 % en 2023, à mesure que la demande refoulée se dissipe et que le soutien budgétaire et monétaire se dénoue dans le monde.

Concernant les perspectives de la région Mena, la Banque mondiale note que les secteurs à forte intensité de contact se redressent et que les réductions de production de pétrole diminuent, soutenues par des vents favorables d'un environnement politique généralement accommodant. Pour autant, la croissance dans cette région devrait s'accélérer à 4,4 % en 2022, une révision à la hausse à partir de juin 2021, et modérée à 3,4% en 2023. L'écart en moyenne par le revenu par habitant entre la région Mena et les économies avancées devrait s'élargir au cours de l'horizon de prévision. Par ailleurs, les variations des prix du pétrole pourraient saper l'activité dans la région. Le sous-investissement dans le secteur peut limiter la capacité des exportateurs de pétrole à tirer profit des prix élevés du pétrole. De plus, le rapport indique que la propagation rapide de l'Omicron peut saper la demande mondiale et conduire à une baisse des prix du pétrole.

**ZONE EURO : L'ÉPARGNE DES
MÉNAGES AU PLUS BAS DEPUIS
LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE**

Le taux d'épargne des ménages dans la zone euro se situait à 15% au troisième trimestre 2021, contre 19% au deuxième trimestre 2021, soit la valeur la plus faible depuis le déclen-

chement de la pandémie de covid-19 en 2020, selon les données, publiées, par Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne. De plus, le taux d'investissement des ménages dans la zone euro a augmenté de 9,4% à 9,6% au troisième trimestre 2021, valeur la plus élevée depuis le deuxième trimestre 2009. D'après Eurostat, la diminution du taux d'épargne des ménages dans la zone euro s'explique par une augmentation de leurs dépenses de consommation de 5,8%, tandis que le revenu disponible brut des ménages a augmenté à un rythme inférieur de 0,8%. S'agissant des profits des entreprises au troisième trimestre 2021, leur part a diminué de 41,4% à 40,4% dans la zone euro. Cette baisse d'un point de pourcentage est due à l'augmentation de la valeur ajoutée brute des entreprises à un rythme inférieur (+3,6%) que la rémunération des salariés (revenu et cotisations sociales) et autres impôts moins subventions sur la production (+5,2%). Pour ce qui est du taux d'investissement des entreprises, il a régressé à 23% dans la zone euro, comparé à 23,6% au deuxième trimestre 2021. Cette diminution de 0,6% s'explique par l'augmentation (+0,9%) de la formation brute de capital fixe des entreprises à un taux inférieur (+0,9%) à la valeur ajoutée brute (+3,6%).

Cette question devrait, selon les observateurs, s'inviter dans la campagne présidentielle à travers le thème du pouvoir d'achat, première préoccupation des Français hors coronavirus.

**FLAMBÉE DES PRIX DE
L'ÉNERGIE : LE GOUVERNEMENT
FRANÇAIS MAINTIEN SON
« BOUCLIER TARIFAIRE »**

Alors que les prix de l'énergie s'envolent dans un contexte mondial de sortie de crise sanitaire, de forte reprise de l'activité économique et de pénuries de matières premières, le gouvernement français a annoncé maintenir son « bouclier tarifaire ».

Alors que les prix de l'énergie s'envolent dans un contexte mondial de sortie de crise sanitaire, de forte reprise de l'activité économique et de pénuries de matières premières, le gouvernement français a annoncé maintenir son « bouclier tarifaire ».

**OMICRON N'AFECTERA PAS
LA CROISSANCE FRANÇAISE
EN 2022**

La flambée du variant Omicron n'affectera pas la croissance française en 2022, a affirmé le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire. « Sur

le long terme, Omicron n'affectera pas la croissance française en 2022, que je maintiens à 4% », a indiqué le ministre, écartant tout risque de « paralysie » ou de « désorganisation » de la société, en raison des arrêts de maladie. Malgré la flambée des cas de contaminations au covid-19 et la déferlante du variant Omicron, « il n'y a pas de risque de paralysie, pas de désorganisation », a souligné le ministre. « En revanche, il y a des difficultés dans certains secteurs », admet-il, évoquant « la restauration, l'hôtellerie » ou « certains secteurs industriels ». « Mais gardons notre sang-froid. Nous avons mis en place toutes les mesures qui permettent de s'organiser différemment », a-t-il affirmé. Il a également assuré que le gouvernement ne laissera jamais les entreprises en difficultés, pendant la crise sanitaire, se débrouiller seules. « Si vous faites l'objet de restrictions sanitaires ou si vous perdez 65% de votre chiffre d'affaires, vous avez 100% de prise en charge de votre activité partielle. Sur les coûts fixes, la règle est de 50%, et je l'ai élargie à tout le secteur du tourisme », a-t-il dit. Et « si les choses deviennent plus difficiles, je suis prêt à regarder un dispositif d'exonérations de charges. Nous sommes prêts à le déclencher le moment venu », a indiqué Bruno Le Maire qui a proposé de faire le point fin janvier. Récemment, le ministre français de l'Economie s'est dit très confiant pour la croissance française, car « nous démarrons l'année avec un solide acquis de 2,2% et notre économie bénéficie à plein des réformes de fond engagées depuis 2017 ».

Dans ses prévisions pour 2022, le gouvernement français se montre plus optimiste que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) qui évalue à 3% la hausse annuelle du PIB pour 2022.

N.H.